



FORMATIONS EN PRÉSENTIEL RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2025 LE CENTRE D'AFFAIRES LE CONCORDE

Parking :

Le *Centre d'Affaires* ne peut, en aucun cas, être tenu responsable en cas de vol ou de dégradation. Informer immédiatement l'accueil en cas de problème

- Respecter les lieux :

Se garer dans les places prévues à cet effet. (Ne pas stationner sur les places handicapées). Roulez au pas !

Des parking à vélos et motos sont disponibles, merci de ne pas accrocher vos vélos sur les barrières ou poteaux.

Ne pas jeter de papiers, mégots de cigarettes (etc.). Des poubelles et cendriers sont prévus à cet effet.

- **Sur le trottoir côté centre d'affaires :**

Possibilité de se garer dans les emplacements prévus.

Merci de ne pas stationner sur les zones zébrées qui se situe à l'extérieur du bâtiment (à coté du portail), cela peut gêner la visibilité à la sortie du parking.

- **Sur le trottoir en face du centre d'affaires :**

Stationnement toléré par la police sur emplacements voir panneaux.

Parties communes :

Conformément à la loi du 10 janvier 1991 (dite loi Evin) «il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif [...]» ainsi que le vapotage.

Les parties communes sont non fumeur de jour comme de nuit. Des cendriers sont mis à disposition à l'extérieur du bâtiment.

Veiller au respect de l'état du bâtiment et des matériels utilisés, en faciliter l'entretien par un comportement responsable.

Le mobilier ainsi que le matériel de bureautique doivent être utilisés correctement



Les plantes et la décoration sont disposées pour embellir le *Centre d'Affaires* et doivent donc être respectées.

Pour que tout le monde puissent travailler dans les meilleures conditions :

Ne pas crier ou parler fort dans les couloirs et à l'accueil.

Ne pas courir (risque de chute).

Avoir un comportement ne mettant personne mal à l'aise.

A l'accueil :

Ne pas entrer dans les parties réservées au *Centre d'Affaires* (derrière l'accueil, dans le bureau...)

La cafétéria :

Une cafétéria équipée : 3 fours micro-onde, de cafetières, théières, de réfrigérateurs, d'un coin détente avec télévision, jeu de fléchettes et baby-foot est mise à votre disposition tous les jours de 8h30 à 18h00.

La télécommande de la télévision ainsi que les balles pour le baby-foot sont à réclamer auprès de vos hôtes à l'accueil.

Pour le respect de tous, merci de laisser la cafétéria comme vous l'avez trouvé à votre arrivée.

Nous comptons sur votre bienveillance pour qu'elle reste un endroit convivial.

Salles de réunion :

Respecter les murs, sols, stores, fenêtres, portes, paperboards et téléphones.

Il est interdit de fumer ou vapoter et de rester dans la salle de réunion si le formateur n'est pas présent. Il est strictement interdit de manger dans la salle. Prévenir l'accueil en cas de problème

Divers :

S'abstenir de tous actes susceptibles de menacer la sécurité du personnel et des tiers.

Tout accident ou événement anormal doit être immédiatement signalé à un membre du personnel.

- Incendie :

Des consignes d'évacuation sont affichées : les connaître et les respecter.

- Vol et objets trouvés

Signaler immédiatement un vol.

Le *Centre d'Affaires* ne peut être tenu responsable des pertes et vols de biens privés.

Tous les objets trouvés doivent être déposés à l'accueil.

- Alcool et drogue :

L'introduction et la consommation de substances alcoolisées ou de drogue sont strictement interdites.

Organisme de formation REALIZ AGENCY Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 38 07035 38 auprès du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Certificat Qualiopi N°2100791.2 du 15/07/2022 délivré au titre de la catégorie : Actions de formation.



- Horaires d'ouverture

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés ou possibilité de fermeture exceptionnelle ou horaires aménagés durant les vacances scolaires. Le soir après 17H00 il est strictement interdit de bloquer les portes avec un cendrier ou une poubelle.

Du lundi au vendredi : 8H00 à 17h00 non stop.

Le *Centre d'Affaires Le Concorde* se réserve le droit de modifier ce règlement.

Vos interlocutrices

Nadia ARBOUCHE THIERS / LE CONCORDE

Directrice

Mobile : +33 (0)6 47 57 90 78

Amandine REALE / REALIZ AGENCY

Gérante & formatrice

06 32 17 59 96



S'REALIZ AGENCY
24 rue Lamartine
38320 EYBENS
Siret: 812 289 130 00013 NAF 7311Z